

Le rappel des enseignants préretraités ne convainc pas

ÉCOLE Les profs prépensionnés ne semblent pas prêts à reprendre le collier

- La ministre Schyns (CDH) veut donner la possibilité à ces professeurs de reprendre le chemin de l'école.
- Enseignants, directeurs et syndicats sont sceptiques.
- Témoignages.

C'est ce qu'on appelle « la réversibilité des DPPR » : derrière ce nom barbare se cache tout simplement l'idée de proposer aux enseignants prépensionnés qui le souhaitent de reprendre des heures de cours dans une classe. Un concept « en réflexion » au niveau du cabinet de la ministre de l'Enseignement Marie-Martine Schyns (CDH), a-t-on appris mercredi.

Les heures seraient rémunérées et cela fonctionnerait uniquement sur une base volontaire. Contacté par nos soins, le cabinet détaille le projet : « En fait, il s'agit d'ouvrir un nouveau droit aux personnes en DPPR (disponibilités pour convenances personnelles précédant la pension de retraite, NDLR). Aujourd'hui, ces dernières ne peuvent pas faire marche arrière lorsqu'elles entament une procédure de DPPR. Elles peuvent partir d'abord à temps partiel, puis à temps plein, mais ne peuvent pas remonter l'escalier dans l'autre sens. »

« Une petite pierre »

L'objectif ? Donner l'opportunité à ces enseignants – ils étaient environ 3.500 en 2017 – de revenir à temps partiel ou à temps plein permettrait de lutter contre la pénurie de professeurs, particulièrement aiguë en maternelle et en primaire. « Une petite pierre à l'édifice », reconnaît le cabinet. « Chaque année, nous avons des enseignants qui nous contactent pour nous dire qu'ils aimeraient faire marche arrière parce que leur situation a changé, parce qu'ils se sentent mieux, etc. » Un constat partagé par certains syndicats : « De temps en temps, on a des affiliés qui trouvent un nouvel équilibre et qui regrettent fi-

nalement de devoir mettre un terme à leurs activités professionnelles au moment de la pension », observe Eugène Ernst (CSC).

Et dans les écoles, de quel bois se chauffe-t-on ? Les enseignants, directeurs et syndicats contactés par nos soins manifestent globalement peu d'engouement. « Si un instituteur souhaite prendre sa prépension, c'est que c'est un choix délibéré », observe Pascal Cirquin, secrétaire à l'école primaire Saint-Joseph de Namur. C'est qu'il est vraiment au bout du rouleau,

« Je ne suis pas sûr que l'initiative portera ses fruits à la hauteur des enjeux »

MICHÈLE GAVROY-PÉ

qu'il en a marre. C'est un choix physique et psychologique plus qu'un choix de cœur. » Dans son établissement, il observe d'ailleurs que les pensionnés qui décident de prêter quelques heures comme bénévoles choisissent plus facilement d'assurer des périodes d'encadrement et de remédiation pour aider les élèves en difficulté.

Michèle Gavroy-Pé, directrice de l'Institut Sainte-Marie d'Arlon (province fort touchée par le problème de pénurie), est elle aussi « sceptique ». Comme son confrère namurois, elle estime que si quelqu'un choisit la DPPR, c'est qu'il est en état d'épuisement à la fin de sa carrière. S'exprimant à titre personnel, elle craint que, si l'idée ne fonctionne pas, la responsabilité de l'échec revienne aux enseignants « qui n'auront pas voulu se bouger » : « Et là, cela me dérange. »

En fait, le retour de prépensionnés pourrait convenir à certains profils très particuliers, qui ne sont pas forcément légion. Exemple : les prépensionnés qui n'arriveraient pas à joindre les deux bouts avec leur revenu de DPPR, inférieur à leur salaire. Et

encore : pour Pascal Cirquin, il faudrait des garanties financières pour « éviter le retour de flamme aux contributions ». La formule pourrait aussi convenir à des enseignants qui sont partis en prépension à cause de la fatigue, mais qui, après une pause, se sentent à nouveau d'attaque pour quelques heures.

Pour les autres, un tel retour semble difficile à envisager. C'est le cas de Patrick Lambert, enseignant dans une école primaire liégeoise, qui prendra sa pension en mars prochain. Il bénéficie depuis plusieurs années du régime DPPR : pour un quart-

« Si j'avais été prof en math 8, je n'aurais peut-être pas eu la même envie de lever le pied »

KARIN LOUIS

temps d'abord, pour un mi-temps ensuite. Ce choix, il ne le regrette en rien, citant les bénéfices qui y sont liés : « Un plaisir renouvelé à être à l'école et à enseigner, un calme retrouvé, une autre façon d'aborder les choses. »

Pourquoi une pénurie ?

La suite coule de source : il ne se verrait pas du tout revenir en arrière. « Et ce même si derrière ce choix, il y a un sacrifice financier », indique-t-il. La question n'est pas celle de l'intérêt ou de l'amour qu'il porte au métier qu'il exerce depuis plus de 30 ans. « Je pense que reprendre un temps plein me pèserait aujourd'hui. Je crois que la ministre fait fausse route. Elle devrait plutôt se demander pourquoi il y a une telle pénurie d'enseignants. »

Si, on le voit, l'engouement n'est pas vraiment là, tous nos interlocuteurs ne rejettent pas pour autant complètement la mesure. Sur l'idée générale de permettre

une réversibilité des DPPR, Karin Louis, professeure d'anglais dans le secondaire, ne trouve rien à redire. « Pour peu que ce soit sur une base volontaire, indique-t-elle. J'ai un collègue qui a pris une DPPR. Il bénéficie d'un quart-temps. Il se verrait bien non pas prêter davantage

d'heures, mais continuer à enseigner au-delà de la date prévue pour son départ à la pension. » Ce n'est pas le cas de Karin Louis. À 57 ans, un peu de fatigue, de nouveaux programmes qui imposent de recourir davantage au numérique, mais surtout une double affectation l'ont incitée à lever quelque peu le pied. « Si j'étais professeur en math 8, je n'aurais peut-être pas eu la même envie. Aujourd'hui, j'ai un quart-temps. Dans quelques années, j'espère approcher d'un mi-temps et pouvoir enseigner dans une seule école. »

À Arlon, Michèle Gavroy-Pé est également nuancée : « L'initiative peut être heureuse pour certains, mais je ne suis pas persuadée qu'elle portera ses fruits à la hauteur des enjeux de la pénurie. » Pour la directrice, il faut surtout travailler sur la revalorisation du métier, qui peut par exemple être salariale. Le retour au travail des prépensionnés n'est pas non plus la solution préférée des syndicats. Eugène Ernst (CSC) ajoute que la réversibilité des DPPR pose un « vrai problème statutaire » : « Les postes des personnes en DPPR sont normalement débloqués pour d'autres personnes. Comment fonctionner si on décide finalement de revenir ? »

Il est plus intéressé, comme son confrère de la CGSP Joseph Thonon, par l'autre idée lancée par la ministre : celle de constituer un « pool » d'enseignants mobiles qui pourraient être envoyés là où on a besoin d'eux, dans leur région. Cela garantirait aux jeunes profs un salaire constant, un objectif difficilement atteignable en début de carrière à l'heure actuelle. Une sacrée avancée, dans un secteur où 40 % des nouvelles recrues abandonnent le métier dans leurs cinq premières années d'exercice. ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT
MATHIEU COLINET

les expertes

« Excellent pour le moral et la santé des aînés »

La retraite : le rêve de toute une carrière pour certains. L'après-travail nourrit quantité de fantasmes qui aident bien souvent à faire digérer des décennies de labeur.

Mais après quelques mois de farniente, gare au retour de flamme. « J'ai en consultation des retraités qui avaient plein de projets pour leur retraite, mais qui s'ennuyaient terriblement et finissent par déchanter », témoigne Christine Reynaert, psychiatre et psychologue du travail à l'Université catholique de Louvain (UCL).

La proposition de la ministre de l'Enseignement Marie-Martine Schyns (CDH) pourrait donc offrir à ces derniers une chance de rétro-pédaler... De mettre, en quelque sorte, leurs regrets au placard. Car « il serait faux de croire que tous ceux qui partent en préretraite ont un manque de motivation, remarque Isabel Raem-

donck, sociologue à l'UCL et spécialiste de l'apprentissage et de la formation au travail. Avec l'âge, le métier d'enseignant peut devenir physiquement et émotionnellement plus fatigant, mais les profs ne perdent pas pour autant leur envie d'enseigner. »

Pour la psychiatre Christine Reynaert, le retour au travail des enseignants préretraités pourrait même leur procurer « un sentiment de contrôle sur leur vie et la conviction que ce qu'ils font a du sens. A condition que ce processus se fasse bien sur une base volontaire uniquement ».

Autre condition de réussite : l'accueil de ces ex-profs au sein des écoles. Pour Isabel Raemdonck, il importe que « celles-ci encadrent correctement le retour des enseignants préretraités, les soutiennent et reconnaissent leur expertise en termes de transmission de savoirs ».

Ce désir de transmission, inhérent au métier d'enseignant, s'affirmerait d'ailleurs de plus en plus avec l'âge : « Les objectifs de

carrière évoluent avec le temps ; la recherche nous montre que, quand on est jeune, le but premier est le développement de compétences, tandis qu'à partir d'environ 45 ans, on commence à ressentir plus de satisfaction à transmettre ses connaissances », explique la sociologue.

Enfin, le retour de profs préretraités pourrait, selon Isabel Raemdonck, avoir un effet positif collatéral dans la lutte contre la pénurie des profs : « Les aînés pourraient encadrer les jeunes, devenir leurs "mentors" et les soutenir dans le lancement de leur carrière. » Une carrière trop souvent abrégée par les difficultés que rencontrent ces jeunes profs sur le terrain : 40 % d'entre eux abandonnent dans les cinq premières années.

Pour pallier le manque de profs dans les écoles, une autre proposition émise par

Marie-Martine Schyns consisterait à accueillir davantage de travailleurs du privé, désireux de se reconverter dans l'enseignement. « Cette mesure me semble très positive, dans la mesure où elle accompagne la première, souligne Isabel Raemdonck. Il s'agit d'une manière supplémentaire d'apporter un souffle nouveau et d'autres perspectives au sein des écoles. L'expérience de professionnels issus d'autres secteurs peut être très utile pour les élèves et, en même temps, c'est une façon de valoriser l'expertise des ceux qui ont une longue carrière. »

Qu'elle se niche dans le plaisir de renouer avec son métier ou dans le besoin de transmettre un savoir aux jeunes générations, « la conviction de pouvoir encore être utile à la société est excellente pour le moral et la santé des aînés », conclut Christine Reynaert. ■

CLARA VAN REETH

MANIFESTATION

Préavis de grève pour le 16 mai

L'ensemble des syndicats de l'enseignement, tant néerlandophones que francophones, a introduit jeudi un préavis de grève pour le 16 mai. Cela afin de permettre à leurs affiliés de participer à la manifestation interprofessionnelle de Bruxelles contre la réforme des pensions. Ce n'est toutefois pas un appel à la grève, précise Joseph Thonon, de la CGSP-Enseignement. Les personnes qui se rendront dans la capitale à cette occasion seront cependant couvertes.